

DECISION N°2016-09-312 relative au comité d'experts spécialisé "Expertise en vue de la fixation de valeurs limites d'exposition à des agents chimiques en milieu professionnel"

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R1313-31-1 :

Vu la décision n° 2013-11-303 du 19 novembre 2013 relative à la composition du comité d'experts spécialisé "Expertise en vue de la fixation de valeurs limites d'exposition à des agents chimiques en milieu professionnel";

Vu la décision n° 2015-11-439 du 11 décembre 2015 relative à la composition du comité d'experts spécialisé "Expertise en vue de la fixation de valeurs limites d'exposition à des agents chimiques en milieu professionnel";

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 17 novembre 2015 ;

Vu la délibération n° 2015-2.04 du 25 juin 2015 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

DECIDE:

Article 1er : Suite à la démission de Madame DUPLAINE par courriel du 13 septembre 2016, la composition du comité d'experts spécialisé "Expertise en vue de la fixation de valeurs limites d'exposition à des agents chimiques en milieu professionnel" pour la durée restant à courir du mandat de ce collectif, soit le 31 août 2017, est la suivante :

M. Viau (Claude), président Mme Maître (Anne), vice-présidente M. Baril (Marc) M. Binet (Stéphane) Mme Canu (Irina) Mme Chevalier (Anne) Mme Hoet (Perrine)

.../...

Mme Iwatsubo (Yuriko)
M. Pariselli (Fabrizio)
Mme Pillière (Florence)
M. Rivière (Franck)
M. Rousset (Davy)
M. Vernez (David)
M. Vincent (Raymond)
M. Vyskocil (Adolf).

Article 3: Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 16 septembre 2016

Le directeur général

Roger GENET